

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
30/05/95

Origine :
DGR

MMES ET MM les Directeurs

- . des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- . des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
- . des Caisses Générales de Sécurité Sociale

(pour attribution)

MMES ET MM les Médecins Conseils Régionaux
MMES ET MM les Médecins Conseils Chefs de Service
des Echelons Locaux
Monsieur le Médecin Chef de LA REUNION

(pour information)

Réf. :

DGR n° 50/95

Plan de classement :

20	251				
----	-----	--	--	--	--

Objet :

RECTIFICATIF A LA LISTE DES TITRES FIGURANT EN ANNEXE DE LA CIRCULAIRE
MINISTERIELLE DU 17 FEVRIER 1995 RELATIVE A L'APPLICATION DE L'ARTICLE 36
DE LA LOI N°93-1027 DU 14 AOUT 1993 RELATIVE A LA MAITRISE DE L'IMMIGRATION
ET AUX CONDITIONS D'ENTREE ET DE SEJOUR DES ETRANGERS EN FRANCE ET DE SES
DECRETS D'APPLICATION

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Com.circ DGR 46/95

Date d'effet :

Immédiate

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

DGR/REGL - J.ABOUDOU - JP.ADAM - D.JAFFLIN - C.LEVY

Téléphone :

@

**Direction
de la Gestion du Risque**

MMES ET MM les Directeurs

30/05/95

Origine :
DGR

. des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
. des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
. des Caisses Générales de Sécurité Sociale

(pour attribution)

MMES ET MM les Médecins Conseils Régionaux
MMES ET MM les Médecins Conseils Chefs de Service
des Echelons Locaux
Monsieur le Médecin Chef de LA REUNION

(pour information)

N/Réf. : DGR n° 50/95

Objet : Rectificatif à la liste des titres en annexe de la circulaire ministérielle du 17 février 1995 relative à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la circulaire ministérielle du 12 mai 1995, qui contient un rectificatif à la liste des titres en annexe de la circulaire du 17 février 1995, DSS, AAF/A1/95/11.

Le Directeur
de la Gestion du Risque

Jean Paul PHELIPPEAU

P.J. : *Circulaire ministérielle N° SDAAF/A1/FS/FS N° 532/95 du 12 mai 1995*